



Année scolaire 2018-2019

**NOUVELLES
ADMISSIONS
pour 2018-2019
2^e secondaire**

Chaque année, quelques élèves nous quittent pour diverses raisons. Il est donc possible d'accueillir de nouveaux élèves, selon les places disponibles. Certaines conditions doivent être respectées pour faire une demande d'admission :

- résider sur le territoire de la Commission scolaire des Patriotes [vous devez joindre une photocopie lisible d'une preuve de l'adresse de résidence ► compte d'Hydro-Québec, compte de taxes];
- être en voie de réussir l'année scolaire en cours [résultats au-dessus des moyennes de groupe];
- joindre une lettre d'intention manuscrite de votre enfant expliquant les raisons qui le motivent à fréquenter notre établissement [200 mots].

Procédure de demande d'admission | 2^e secondaire

► Réception des demandes du vendredi 23 mars 2018
au vendredi 20 avril 2018 **UNIQUEMENT.** ◀

Veuillez remplir la section suivante :

Nom de l'enfant : _____

Date de naissance : _____ Âge au 30 septembre 2018 : _____

École fréquentée en 2017-2018 : _____ PEI

Nom d'un parent : _____ père mère

Adresse : _____

_____ Code postal _____

Téléphone résidence : _____ Téléphone travail : _____

► Adresse courriel du parent [obligatoire pour correspondance]

Vous devez nous faire parvenir votre demande, par la poste, en y joignant les documents demandés au plus tard le vendredi 20 avril 2018 à l'adresse suivante :

**École d'éducation internationale
Demande d'admission pour 2018-2019 | 2^e secondaire
720, rue Morin McMasterville (Québec) J3G 1H1**

Processus de sélection

- Présélection de candidats sur analyse du dossier d'admission;
- si nécessaire, des entrevues pourraient avoir lieu pendant la semaine du 7 mai 2018;
- réponses aux candidats pendant la semaine du 14 mai 2018;
- inscription des élèves retenus dans la semaine du 22 mai 2018.

Le coût pour l'étude du dossier et la sélection des élèves est de **90 \$ [non remboursables]**.

Veuillez émettre votre chèque au nom de la Commission scolaire des Patriotes.

▼ **Vous devez inclure :**

- une copie du dernier bulletin reçu pendant l'année scolaire 2017-2018;
- une copie de la preuve de résidence | Hydro-Québec, compte de taxes;
- un chèque de 90 \$ émis au plus tard le 20 avril 2018;
- la lettre d'intention manuscrite.